



Vendredi 20 juin 2014

Projet pour L'Est éclair : des licenciements ?

Réduire le nombre de salariés dans la presse n'a jamais fait vendre plus de journaux, ni rapporté de publicité. Les résultats de l'entreprise le prouve cette année encore.

La direction annonce pour l'été les licenciements de, non pas trois départs volontaires en mesures d'âge comme s'était prévu lors du premier plan, mais de neuf licenciements pour raisons économiques. Auxquels s'ajoutent des départs à la retraite non remplacés. Et demain ?

La Cgt refuse les départs contraints. L'avenir passe par le développement des supports papier quotidiens et hebdomadaires qui nous font vivre et du déploiement du journal numérique payant avec offres multiples, sur le web, smartphones, tablettes,...

- Nous souhaitons en savoir plus sur l'organisation du projet PAC avec contenu rédactionnel.
- Cap Régie : L'Est éclair va supporter 40% des 1,5M€ de pertes de notre régie publicitaire (licenciements également prévus à Cap Régies).
- Depuis plusieurs années, nous dénonçons la baisse du pouvoir d'achat de l'ensemble des salariés de L'Est éclair : la réponse de Rossel est une modération salariale 2014/2015 qui serait « compensée » par un accord d'intéressement.
- La direction refuse de signer un accord d'effectif pour la rédaction qui acterait les 41 journalistes en CDI à L'Est éclair.
- Les postes et fonctions d'éditeurs (ex SR) sont essentiels pour notre journal, même La Voix du Nord (en « avance » sur nous !) l'a constaté dernièrement avec leur nouvelle organisation.

La Cgt défend les emplois de proximité, les conditions de travail des salariés, la formations professionnelles. Avec des moyens techniques fiables et efficaces à L'Est éclair, pour répondre aux attentes des lecteurs, des annonceurs et toucher de nouveaux publics. Relever les défis de l'information et construire l'avenir de notre presse quotidienne départementale ne peut se résumer à une réduction du personnel.

Vincent GORI, délégué syndical CGT